

Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Norme internationale : ISO/CEI 17020:2012

Norme suisse : SN EN ISO/CEI 17020:2012

Siège principal (Sp)
Swiss Safety Center AG
Industry Services
Richtstrasse 15
8304 Wallisellen

Responsable : Oliver von Trzebiatowski

Responsable SM : Robin Setz

Téléphone : +41 44 877 62 22

E-Mail : oliver.vontrzebiatowski@safety-center.ch

Site 1 (S1)
Swiss Safety Center SA
Industry Services
Faubourg de l'Hôpital 1
2000 Neuchâtel

Internet : www.safetycenter.ch

Première accréditation : 16.04.2002

Accréditation actuelle : 16.04.2022 au 15.04.2027

Site 2 (S2)
Swiss Safety Center SA
Industry Services
Via San Gottardo 77
6900 Lugano-Massagno

Registre voir : www.sas.admin.ch
(Organismes accrédités)

Portée de l'accréditation dès 16.01.2024

Organisme d'inspection (type A) pour l'évaluation de la sécurité d'équipements et installations à pression, d'installations de tuyauteries, qualification de procédés de soudage et de brasage, aux domaines explosifs, d'installations de loisirs et de sport, dans le domaine de la garantie d'origine de l'électricité, dans le domaine du transport de marchandises dangereuses ainsi que pour les installations et mesures dans le domaine de la prévention des risques d'incendie.

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
	Mise sur le marché d'équipements et installations à pression, d'installations de tuyauteries	Responsable: manfred.grollitsch@safetycenter.ch Tél.: +41 44 877 6192 manfred.grollitsch@safetycenter.ch Sp



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>RS 930.113; Ordonnance sur la sécurité des récipients à pression simples (ordonnance sur la sécurité des récipients à pression) du 25.11.2015 (état le 20 avril 2016)</p> <p>Directive UE pour récipients à pression simples 2014/29/UE du 26.02.2014</p>	<p>Organisme d'inspection¹⁾ pour les procédures de certification Modules C.</p> <p><u>Remarque</u> Les modules B, C1 et C2 sont traités par l'accréditation SCESp 0063 de Swiss Safety Center AG.</p>	<p>1) Organisme d'évaluation de la conformité selon RS 930.113</p> <p>Organisme notifié n° d'identification 1253 selon directive 2014/29/UE, art. 17</p>
<p>RS 930.114; Ordonnance sur la sécurité des équipements sous pression (ordonnance relative aux équipements sous pression) du 25.11.2015 (état du 19 juillet 2016)</p> <p>Directive UE pour équipements sous pression 2014/68/UE³⁾ du 15.05.2014</p>	<p>Organisme d'inspection²⁾ pour les procédures de certification Modules A2.</p> <p><u>Remarque</u> Le module H est traité par l'accréditation SCESm 0013 de Swiss Safety Center AG.</p> <p>Les module B- type de conception, B- type de fabrication, C2, D, D1, E, E1, F, G, H1 et contrôle de conception et visites inopinées pour Module H1 sont traités par l'accréditation SCESp 0063 de Swiss Safety Center AG.</p>	<p>2) Organisme d'évaluation de la conformité selon RS 930.114</p> <p>Organisme notifié n° d'identification 1253 selon directive 2014/68/UE, art. 20</p> <p>3) Équipements sous pression conformément à la directive 2014/68/UE en liaison avec les normes harmonisées, AD2000, SVTI & ASME.</p> <p>Y compris la sécurité fonctionnelle dans le cadre de la directive sur les équipements sous pression 2014/68/EU EN 61508: sécurité fonctionnelle des systèmes électriques/électroniques/électroniques programmables (E/E/EP) relatifs à la sécurité EN 61511: Sécurité fonctionnelle -Systèmes instrumentés de sécurité pour les processus industriels EN 50156: Equipements électriques d'installation de chaudière. Regles pour la conception, pour l'application et l'installation</p>
<p>Loi fédérale sur la protection des eaux du 24.01.1991 (état du 1.02.2023) et Ordonnance sur la protection des eaux du 28.10.1998 (état du 1.02.2023)</p>	<p>Organisme d'inspection⁴⁾ pour réservoirs métalliques et non-métalliques et équipement de citernes</p>	<p>4) Approuvé en connection avec l'ASIT par la KVV (Konferenz der Vorsteher der Umweltämter der Schweiz)</p>



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
RS 933.01; Ordonnance sur les Produits de Construction du 27.08.2014 (état du 1.02.2022)	Inspection de :	
SN EN 12285-1:2018 SN EN 12285-2:2005 SN EN 12285-3:2020	Réservoirs en acier fabriqués en atelier	
SN EN 13341+A1:2011	Réservoirs statiques en thermo-plastiques	
SN EN 13616-1:2016 SN EN 13616-2:2016	Systèmes de détection de fuites pour réservoirs statiques	
SN EN 13160-1:2016 SN EN 13160-2:2016 SN EN 13160-3:2016 SN EN 13160-4:2016 SN EN 13160-5:2016 SN EN 13160-6:2016 SN EN 13160-7:2016	Systèmes de détection de fuites	
	Qualification de procédés de soudage et de brasage	Technique de soudage Responsable: Pius Odin Tél.: +41 44 877 61 65 pius.odin@safetycenter.ch
SN EN ISO 15614-1/A1:2020 SN EN ISO 15614-2:2005 SN EN ISO 15614-3:2008 SN EN ISO 15614-4:2005 SN EN ISO 15614-5:2004 SN EN ISO 15614-6:2006 SN EN ISO 15614-7:2020 SN EN ISO 15614-8:2016	Qualification de procédés de soudage pour matériaux métalliques. Essai des procédés de soudage	
SN EN ISO 15614-11:2002 SN EN ISO 15614-12:2021		
SN EN ISO 15613:2004	Qualification d'un mode opératoire de soudage pour les matériaux métalliques. Qualification sur la base d'un assemblage soudé de pré-production	
SN EN ISO 17660-1:2006 SN EN ISO 17660-2:2006	Soudage des aciers d'armatures – assemblages transmettant et non. Épreuve de qualification des soudeurs et des opérateurs.	
SN EN ISO 14555:2017	Soudage à l'arc des goujons sur les matériaux métalliques. Qualification du mode opératoire de soudage.	



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
SN EN 13445-4:2021, Chap. 8.3 SN EN 13445-4:2021, Chap. 9	Reconnaissance des modes opératoires de soudage. Fabrication et contrôle des cordons de soudure – contrôle du travail	
SN EN 12952-5:2022 Annexe C	Fabrication de parois de tubes soudées, reconnaissance des modes opératoires de soudage.	
SN EN 12952-6:2022 Chap. 8.3	Qualification de l'instruction de soudage.	
SN EN 1090-2:2018 SN EN 1090-3:2019, Chap. 7.4.1	Qualification des modes opératoires de soudage.	
Fiche technique VdTÜV 1166:2019 Chap.3	Contrôle des modes opératoires relatifs aux composants	
Fiche technique VdTÜV 1163:2015	Contrôles des modes opératoires pour le soudage orbital	
ASIT 505:2002 Homologation et essai de modes opératoires de soudage et essais de procédés	Code ASIT Mode opératoire de soudage (procédure spécifique de soudage) et essai de procédés de soudage (dossier d'approbation des procédures de soudage)	
ASIT 506:2002 Homologation et essai de contrôle de travail	Contrôle de travail	
Fiche technique AD 2000 H.P. 2/1:2021, essai de procédés d'assemblage / Essai de procédés d'assemblage par soudage	Essai de procédés d'assemblage par soudage	
Fiche technique AD H.P. 5/2:2022, fabrication et essai des assemblages / Essai de fonctionnement sur cordons de soudure, essai du matériau de base après traitement thermique postérieur au soudage	Contrôle de travail sur cordons de soudure	
ASME Section IX:2023: qualification du soudage	Qualifications du soudage	
SN EN 13134:2000, Brasage fort – Essai de procédés de brasage fort	Qualification de procédés de brasage Brasage fort – Essai de procédés de brasage fort	



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>ASME Section IX :2023 : qualification du brasage</p> <p>SN EN 12952-5:2022 Annexe A</p> <p>SN EN 13445-4:2021 Annexe C</p> <p>Ordonnance sur les équipements sous pression RS 930.114 du 25.11.2015 (état du 19 juillet 2016); Directive CE relative aux équipements sous pression 2014/68/UE</p> <p>Ordonnance sur les récipients à pression RS 930.113 du 25.11.2015 (état le 20 avril 2016); Directive CE pour les récipients à pression simples 2014/29/</p> <p>RS 832.312.12 Ordonnance du 15.06.2007 (état le 19.07.2016) sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs lors de l'utilisation des équipements sous pression (Ordonnance relative à l'utilisation des équipements sous pression)</p> <p>RS 747.201.7 Ordonnance du 14.03.1994 (état le 1.2.2021) sur la construction et l'exploitation des bateaux et des installations des entreprises publiques de navigation (Ordonnance sur la construction des bateaux, OCB)</p>	<p>Qualifications du brasage</p> <p>Essai de procédés de cintrage de tubes</p> <p>Modes opératoires de dudgeonnage</p> <p>Qualification de procédés de soudage et de procédés de brasage pour équipements sous pression et récipients à pression simples</p> <p>Approbation des modes opératoires ; Tous secteurs - Annexe I, 3.1.2</p> <p>Approbation des modes opératoires de soudage - Annexe I, 3.2</p> <p>Exploitation, réparations et modifications d'équipements et installations à pression</p> <p>Organisme d'inspection¹⁾ pour les exigences demandées, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - exécution d'inspections - réparations et modifications 	<p>Organisme RTPO notifié conformément à la directive 2014/68/UE, art. 20</p> <p>Responsable: Manfred Grolitsch Tél.: +41 44 877 6192 manfred.grolitsch@safetycenter.ch Sp</p> <p>¹⁾ Appelé « organisation spécialisée » dans l'ordonnance</p>



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
	Inspection d'installation et d'appareils aux domaines explosives	Responsable: Robert Hannemann Tél.: +41 44 877 62 73 robert.hannemann@safetycenter.ch
		Sp
EN/IEC 60079-0:2018	Atmosphères explosives - Partie 0: Matériel - Exigences générales	Gas et poussière
EN/IEC 60079-1:2014	Matériel électrique pour atmosphères explosives gazeuses - Partie 1: Enveloppes antidéflagrantes "d"	Gas
EN/IEC 60079-2:2014	Atmosphères explosives - Partie 2: Protection du matériel par enveloppe à surpression interne "p"	Gas
EN/IEC 60079-5:2015	Atmosphères explosives - Partie 5: Protection du matériel par remplissage pulvérulent "q"	Gas
EN/IEC 60079-6:2015	Atmosphères explosives - Partie 6: Protection du matériel par immersion dans l'huile "o"	Gas
EN/IEC 60079-7:2015	Atmosphères explosives. Partie 7: Protection de l'équipement par sécurité augmentée "e"	Gas
EN/IEC 60079-11:2012	Atmosphères explosives - Partie 11: Protection de l'équipement par sécurité intrinsèque "i"	Gas
EN/IEC 60079-13:2017	Atmosphères explosives - Partie 13: Protection du matériel par salle à surpression interne "p"	Gas
EN/IEC 60079-14:2014	Atmosphères explosives - Partie 14: Conception, sélection et construction des installations électriques	Gas et poussière
EN/IEC 60079-15:2019	Atmosphères explosives - Partie 15: Protection du matériel par mode de protection "n"	Gas
EN/IEC 60079-17:2014	Atmosphères explosives - Partie 17: Inspection et entretien des installations électriques	Gas et poussière
EN/IEC 60079-18:2015	Atmosphères explosives - Partie 18: Protection du matériel par encapsulage "m"	Gas



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
EN/IEC 60079-20-1:2017	Atmosphères explosives - Partie 20-1: Caractéristiques des substances pour le classement des gaz et des vapeurs - Méthodes et données d'essai	Gas et poussière
EN/IEC 60079-25:2022	Atmosphères explosives - Partie 25: Systèmes électriques de sécurité intrinsèque	Gas
EN/IEC 60079-26:2015	Atmosphères explosives. Partie 26: Matériel d'un niveau de protection du matériel (EPL) Ga	Gas
EN/IEC 60079-27:2008	Atmosphères explosives - Partie 27: Concept de réseau de terrain de sécurité intrinsèque (FISCO)	Gas
EN/IEC 60079-28:2015	Atmosphères explosives - Partie 28: Protection du matériel et des systèmes de transmission utilisant le rayonnement optique	Gas
EN/IEC 60079-29-1:2016	Atmosphères explosives - Partie 29-1: Détecteurs de gaz - Exigences d'aptitude à la fonction des détecteurs de gaz inflammables	Gas
EN/IEC 60079-30-1:2017	Atmosphères explosives - Partie 30-1: Traçage par résistance électrique - Exigences générales et d'essais	Poussière
EN/IEC 60079-31:2014	Atmosphères explosives - Partie 31: Protection du matériel contre l'inflammation des poussières par enveloppe "t"	Poussière
EN 1127-1:2020	Atmosphères explosives - Prévention de l'explosion et protection contre l'explosion - Partie 1: Notions fondamentales et méthodologie	Appareilles non-électriques Gas et poussière
EN ISO 80079-36:2016	Atmosphères explosives — Partie 36: Appareils non électriques destinés à être utilisés en atmosphères explosives — Méthodologie et exigences	Appareilles non-électriques Gas et poussière



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
EN ISO 80079-37:2016	Atmosphères explosives — Partie 37: Appareils non électriques destinés à être utilisés en atmosphères explosives — Mode de protection non électrique par sécurité de construction "c", par contrôle de la source d'inflammation "b", par immersion dans un liquide "k"	Appareilles non-électriques Gas et poussière
EN 50495:2010	Dispositifs de sécurité nécessaires pour le fonctionnement sûr d'un matériel vis-à-vis des risques d'explosion	Gaz et poussière
Contenants de marchandises dangereuses RS 930.111.4 (OCMD) du 31.10.2012 (état 1.7.2016) Ordonnance relative à la mise sur le marché et à la surveillance du marché des contenants de marchandises dangereuses (OCMD) et y compris la directive de mise en œuvre de l'ordonnance sur les contenants de marchandises dangereuses	Transport de marchandises dangereuses Organisme d'inspection ¹⁾ pour l'évaluation de la conformité, la ré-évaluation de la conformité ainsi que les contrôles périodiques, intermédiaires et exceptionnels de :	Responsable: Wolfgang Helbling Tél.: +41 44 877 61 93 wolfgang.helbling@safetycenter.ch Sp ¹⁾ organismes d'évaluation de la conformité selon la art.15 sec.1 OCMD (KBS-GGU 073) Les dispositions de la section 1.8.7 RID /ADR sont applicables par analogie aux différentes procédures



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>Transport par route</p> <p>RS 741.621 du 29.11.2002 (état 1.1.2023) Ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par route (SDR)</p> <p>Accord européen relatif au trans- port international des marchan- dises dangereuses par route (ADR), y compris annexes A et B (en tant qu'annexe au RS 0.741.621)</p>	<p>Équipement sous pression transportable selon l'art. 2b OCMD et selon l'art. 2 no. 1 de la directive 2010/35/EU (TPED) :</p> <ul style="list-style-type: none">– récipients à pression y compris cartouches à gaz et leurs robinets et autres accessoires (ADR/RID 1.8.7 + 6.2)– citernes, véhicules-batterie/wagons-batterie ainsi que conteneurs à gaz à éléments multiples (CGEM) et leurs robinets et autres accessoires (ADR/RID 1.8.7 + 6.8) <p>Autres contenants des mar- chandises dangereuses selon l'art. 2a OCMD :</p> <ul style="list-style-type: none">– emballages (ADR/RID 6.1+6.3)– récipients à pression sans équipement sous pression transportable– grands récipients pour vrac (GRV) (ADR/RID 6.5)– grands emballages (ADR/RID 6.6)– citernes mobiles (ADR/RID 6.7)– citernes fixes (citernes-véhicules) / wagons-citernes, conteneurs-citernes, caisses mobiles citernes, dont les réservoirs sont construits en matériaux métalliques (ADR/RID 6.8)– citernes à déchets opérants sous vide (ADR/RID 6.10)	<p>organisme notifié UE n° NB 1253 (selon l'art. 5, MRA CH-EU SR 0.946.526.81)</p> <p>Agrément de type et procédure d'évaluation de la conformité. Dans les règlements cités en réfé- rence, les inspections sont aussi appelées «contrôle initial ou péri- odique» ou «contrôle intermédiaire».</p>



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>Transport par chemin de fer RS 742.412 du 31.10.2012 (Etat 1.1.2023) Ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par chemin de fer et par installation à câbles (RSD) Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) (en tant qu'annexe au RS 0.742.403.1)</p> <p>2010/35/UE Directive sur les équipements sous pression transportables (TPED) (Etat 16.06.2010)</p> <p>RS 817.023.61 (Etat 1.12.2019) Ordonnance sur les générateurs d'aérosols</p> <p>75/324/CE (emballages pour aérosols); adaptation Directive 2008/47/EG</p> <p>Autres modes de transport</p> <p>OACI-IT: Organisation de l'aviation civile internationale – Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses</p> <p>IATA-DGR: Association internationale du transport aérien - Recommandations relatives aux marchandises dangereuses</p> <p>Code IMDG:2020 : Code maritime international des marchandises dangereuses</p> <p>Transport de marchandises dangereuses en général</p> <p>Recommandations ONU relatives au transport des marchandises dangereuses – Règlement type</p>	<ul style="list-style-type: none"> – conteneurs pour vrac (ADR/RID 6.11) – unités mobiles de fabrication d'explosifs (MEMU) (ADR 6.12) – conteneurs-citernes de chantier (annexe 1 SDR chapitre 6.14) – emballages: reconnaissance et surveillance de programmes d'assurance de la qualité pour la fabrication, reconditionnement et éprouver de emballages, GRV et grands emballages selon les chapitres 6.1, 6.3, 6.5 and 6.6 ADR/RID – Approbation et surveillance des services de contrôle internes (SI) selon 1.8.7.7 ADR/RID <p>Générateurs d'aérosols, récipients, petit, avec gaz (cartouche de gaz) et cartouche de cellules combustibles</p>	



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>Recommandations ONU relatives au transport des marchandises dangereuses - Manuel d'épreuves et de critères</p> <p>Véhicules routiers</p> <p>RS 741.41 (Etat 15.7.2023) Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV)</p> <p>ECE R-67(Etat 20.10.2016) (installations de gaz montées sur des véhicules fonctionnant au gaz liquéfié)</p> <p>ECE R-110 (Etat 30.06.2015) (installations de gaz montées sur des véhicules fonctionnant au gaz naturel)</p> <p>ECE R-115 (Etat 7.11.2014) Systèmes spéciaux d'adaptation au GPL (gaz de pétrole liquéfié) et d'adaptation au GNC (gaz naturel comprimé) pour véhicules automobiles leur permettant d'utiliser ce carburant dans leur système de propulsion</p> <p>RS 741.511 (Etat 1.4.2022) Ordonnance sur la réception par type des véhicules routiers (ORT)</p> <p>SUVA / CFST I 6517 (Etat 6.12.2017) Directive relative aux gaz liquéfiés</p> <p>SSIGE G10:2005 Construction, exploitation et entretien de véhicules à moteur fonctionnant au gaz naturel</p>	<p>Réceptifs à gaz, soupapes comprises, dispositifs de sécurité et fixations pour le fonctionnement du véhicule</p>	



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
	Équipements de loisirs et de sport	Responsable: Samuel Hochstrasser Tél.: +41 44 877 63 07 Samuel.Hochstrasser@safetycenter.ch
	Organisme d'inspection pour les installations de loisirs et de sport :	Sp
SN EN 1069-1:2017+A1:2020 SN EN 1069-2:2017	Toboggans aquatiques	
SN EN 12572-1:2017 SN EN 12572-2:2017 SN EN 12572-3:2017	Installations artificielles d'escalade	
SN EN 1176-1:2018 SN EN 1176-2:2018+AC:2020 SN EN 1176-3:2018 SN EN 1176-4:2018+AC:2019 SN EN 1176-5:2020 SN EN 1176-6:2018+AC:2019 SN EN 1176-7:2020 SN EN 1176-10:2008 SN EN 1176-11:2014	Équipements d'aires de jeux et arches d'aires de jeux	
SN EN 1177:2018	Sols d'aires de jeux amortissant les chocs	
SN 543 358:2009(SIA 358)	Garde-corps et balustrades	
SN EN 16899:2017	Installations sportives et de loisirs --Parkour	
SN EN 14974:2019	Installations pour les utilisateurs d'équipements de sports à roulettes	
SN EN 16630:2015	Appareils de fitness extérieurs liés à l'emplacement	
SN EN 15312:2010	Équipements multisports en libre accès	
SN 568 318:2009 (SIA 318)	Jardinage et aménagement paysager	
SN 521 500:2009 (SIA 500)	Constructions sans obstacles	
BASPO 131:2008	Installations de sports de plage	
BASPO 512:2012	Installations de pump track	



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>Norme et directives appliquées : - AEAI Normes de protection incendie 1-15de01.01.2015</p> <p>- AEAI Directives de protection incendie (édition voir ci-dessous)</p>	<p>Protection incendie</p>	<p>Responsable: Marcel Büchner Tel.: +41 44 877 63 54 marcel.buechner@safetycenter.ch</p> <p>Sp / S1 / S2</p>
<p>Dispositions légales cantonales et prescriptions incendie AEAI</p>	<p>Mensuration fonctionnelle et inspection des installations techniques de protection incendie (installations de détection des dangers)</p>	<p>AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie)</p> <p>Les prescriptions suisses de protection incendie AEAI se composent de la norme de protection incendie AEAI et des directives de protection incendie AEAI. L'Autorité intercantonale des entraves techniques au commerce AIET les a déclarées obligatoires et les a fait entrer en vigueur.</p>
<p>Législations cantonales et directive de protection incendie de l'AEAI « Installations de détection d'incendie », 20-15f 01.01.2017.</p>	<p>Installations de détection d'incendie</p>	<p>Prescriptions AEAI 2015</p>
<p>Législations cantonales et directive de protection incendie de l'AEAI « Dispositifs d'extinction », 18-15f, 01.01.2017</p>	<p>Dispositifs d'extinction (extinction par voie humide et sèche)</p>	<p>Prescriptions AEAI 2015</p>
<p>Législations cantonales et directive de protection incendie de l'AEAI « Installations sprinklers », 19-15f, 01.01.2015.</p>	<p>Installations sprinklers (installations de pulvérisation)</p>	<p>Prescriptions AEAI 2015</p>
<p>Législations cantonales et directive de protection incendie de l'AEAI « Installations d'extraction de fumée et de chaleur », 21-15f, 01.01.2017</p>	<p>Installations de désenfumage et d'évacuation de fumées (Installations d'extraction de fumée et de chaleur / Systèmes de mise en surpression)</p>	<p>Prescriptions AEAI 2015</p>



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>Actes législatifs cantonaux et directive de protection incendie de l'AEAI "Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle", 12-15 de 22.03.2017)</p> <p>AEAI ,Notes explicatives «Garantie de l'état de fonctionnement des asservissements incendie (AI)» 108-15, 01.08.2022</p> <p>RS 730.0 Loi sur l'énergie (LEne) du 30.09.2016 (Etat 15.03.2023): - Art. 9</p> <p>RS 730.01 Ordonnance sur l'énergie (OEn) du 1.11.2017 (Etat 1.4.2023): - Art. 1 al. a, art. 2, art. 3 al. 2 Enregistrement complet des installations de production d'énergie électrique > 30kVA</p> <p>RS 730.010.1 Ordonnance du DETEC sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité (OGOM) du 1.11.2017 (Etat 1.1.2022): - Section 1, art. 1 à 4 et 6</p> <p>Guide relatif à la certification de données d'installations et de production – Système suisse de garantie d'origine (disponible sur www.pronovo.ch)</p> <p>Directives relatives à l'Ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEnER) (Etat 01.05.2020): (disponibles sur www.pronovo.ch)</p>	<p>Mesures de protection incendie dans les établissements d'hébergement (hôtels, foyers, EMS, hôpitaux)</p> <p>Tests intégraux des asservissements incendie (TI AI)</p> <p>Electricité</p> <p>Inspection en vue de la certification des données d'usine et de production produisant de l'électricité à partir de sources d'énergie : - renouvelables : - énergie photovoltaïque - énergie hydraulique - biomasse / biogaz, UIOM, PCCE / couplage chaleur force - énergie éolienne - non renouvelables : - combustibles fossiles</p>	<p>Prescriptions AEAI 2015</p> <p>Prescriptions AEAI 2015</p> <p>Responsable: Karen-Ute Riesen Tel.: +41 31 333 66 01 karen.riesen@safetycenter.ch</p> <p>Sp</p> <p>Inspection en vue de la certification par une instance tierce partie (SCESp 0104)</p>



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<ul style="list-style-type: none">- Photovoltaïque Explications relatives au système de rétribution de l'injection (SRI) et la rétribution unique (RU) pour les installations photovoltaïques- Energie hydraulique Explications relatives à l'exécution du système de rétribution de l'injection (SRI)- Biomasse Explications relatives à l'exécution du système de rétribution de l'injection (SRI)- Energie éolienne Explications relatives à l'exécution du système de rétribution de l'injection (SRI) <p>Échange de données standardisé pour le marché du courant électrique CH (SDAT-CH) – Recommandation de la branche pour le marché suisse de l'électricité – Document d'application pour les processus standardisés d'échange de données dans le marché électrique suisse (disponible sur www.strom.ch)</p> <ul style="list-style-type: none">- § 4.10.1, Processus de l'échange de données de mesure pour l'enregistrement automatique des garanties d'origine		

En cas de contradictions dans les versions linguistiques des registres, la version allemande fait foi.



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Abréviation	Signification
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ASME	American Society of Mechanical Engineers
ATEX	Atmosphère Explosibles
IATA	International Air Transport Association
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IT-OACI	Instructions techniques concernant la sécurité du transport de marchandises dangereuses – Organisation de l'aviation civile internationale
PCCE	Production combinée de chaleur et d'électricité
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire de marchandises Dangereuses
NU	Nations unies

* / * / * / * / *